

CHÂTEAURoux
Métropole

Le Maire,
Le Président,
Cab. GA/XE

Châteauroux, le 28 juin 2019

Cher Monsieur,

Vous m'avez récemment écrit un courrier afin d'exprimer votre opposition au renforcement de l'armement de la police municipale de Châteauroux avec, notamment, l'équipement de 3 lanceurs de balles de défense pour 23 agents police.

Vous écrivez que les missions des polices nationales et municipales sont distinctes et souhaitez à Châteauroux une police municipale de « proximité ».

La réalité est toute autre. En effet, l'article L511-1 du Code de la sécurité intérieure précise que « la police municipale exécute, dans la limite de leurs attributions et sous son autorité, les tâches relevant de la compétence du maire que celui-ci leur confie en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques ».

Si l'attractivité retrouvée de Châteauroux est une bonne nouvelle (+ 24 commerces en solde net depuis 2 ans, arrivée des locomotives H&M et Fnac et baisse de la vacance commerciale), la forte augmentation du public présent, notamment la nuit, en ville, apporte son lot d'incivilités (bagarres, hurlements, dégradations, etc.). J'ai le devoir de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour assurer la tranquillité de tous les riverains.

Par ailleurs, comme dans de nombreuses villes, nous avons subi ces dernières années, malgré mes nombreuses demandes auprès des Ministres de l'Intérieur successifs, une diminution des effectifs de police nationale. Très régulièrement, une seule patrouille de police nationale est disponible, la nuit, sur l'ensemble de la zone police de notre agglomération.

Ne rien faire, ne rien changer et baisser les bras face à ce constat, n'est pas, il est vrai, dans mon tempérament.

C'est dans le cadre de ces missions de bon ordre, de tranquillité, de sécurité et de salubrité publiques que j'ai souhaité organiser une patrouille de nuit de la police municipale.

En parallèle et alors que se sont multipliés en France des attentats touchant notamment des forces de l'ordre municipales, nos agents ont demandé, depuis plusieurs années, un renforcement de leur armement qui n'était composé que d'une bombe lacrymogène et d'un bâton de défense.

.../...

Dans ce contexte national et alors que les policiers municipaux doivent désormais assurer leurs missions la nuit, face à un public plus souvent alcoolisé et en groupe, il aurait été irresponsable de ne pas leur donner les moyens d'assurer leur sécurité et celle des Castelroussins. C'est dans ce cadre-là que j'ai accepté l'acquisition de trois lanceurs de balles de défense.

Contrairement à ce qui a été dit et savamment entretenu par quelques militants politiques en mal de notoriété à Châteauroux, aucun lien avec les « Gilets Jaunes » n'a sa place puisque les lanceurs de balles de défense de la police municipale n'ont pas vocation à être utilisés pour des manifestations.

Pour ces raisons et parce que j'ai le devoir d'assurer la sécurité des Castelroussins et des agents de police, je ne reviendrai pas sur l'équipement, nécessaire, de la police municipale de notre ville.

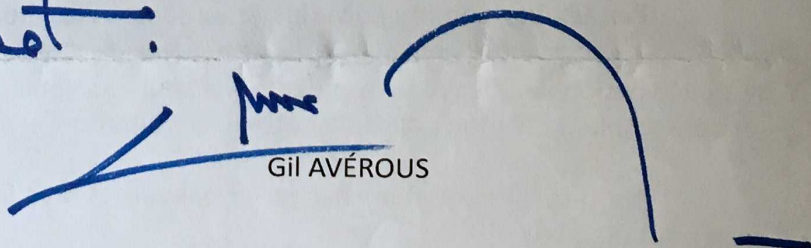
Vous demandez aussi l'interdiction de l'usage des lanceurs de balles de défense sur l'ensemble de Châteauroux. Outre les raisons déjà mentionnées, je m'oppose également à ces effets d'annonce qui n'ont aucune base légale. Aucun maire n'a le pouvoir d'interdire à la police nationale un équipement légal.

Dans votre courrier, vous écrivez que je traite avec mépris votre opposition et que je me contenterais de dire que les pétitionnaires ne sont pas des habitants de Châteauroux, précisant que votre lettre est la preuve du contraire. Je ne fais preuve d'aucun mépris, simplement je ne suis pas d'accord avec vous. Par ailleurs, je maintiens mes propos sur le très faible taux de Castelroussins sur la pétition de 1 300 signataires. Force est de constater que, malgré un nouvel appel sur les réseaux sociaux et la couverture de médias locaux, le nombre très réduit de courriers reçus de la part d'habitants de Châteauroux, 50 seulement sur 1 300 pétitionnaires, valide mes propos.

Enfin, vous demandez qu'un referendum soit organisé afin de confirmer l'équipement de notre police municipale. A quelques mois des élections municipales, cela me paraît inutile. Je suis certain que des candidats proposeront de désarmer notre police. Nous verrons alors ce qu'en pensent les Castelroussins.

Espérant avoir apporté ma réponse sur chacune de vos demandes, je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Très cordialement.


Gil AVÉROUS